

Rapport de la commission concernant
le Préavis municipal n°05-2/19

Réseau d'eau potable-Remplacement d'une conduite
d'eau potable et de défense incendie- Secteur route d'Orbe

Chavornay le, 30 avril 2019

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission composée de Messieurs, Yves Leuenberger, Nicolas Pittet, Pierre-Luc Carnal et de Maniks Krasniqi s'est réunie le mardi 16 avril 2019 en présence de Monsieur Pascal Desponds, municipal. Nous le remercions vivement de sa présence et des réponses apportées à nos questions.

Préambule

Il s'agit d'un remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense d'incendie à la route d'Orbe datant de 1979. Elle se trouve partiellement sous l'emplacement des futures parois anti-bruit et a subi plusieurs fuites. Nous devons exécuter prioritairement le remplacement de cette conduite afin de faciliter les futurs travaux des parois et d'éviter le glissement du talus suite à ces fuites.

Descriptif du projet

La nouvelle conduite répondra aux nouvelles normes en vigueur de construction, matière en polyéthylène PE100 et diamètre plus grand (160mm extérieur). Plusieurs reprises sont prévus dont le raccordement de la borne hydrante et des bâtiments raccordés sur l'ancienne conduite.

L'entreprise mandatée des travaux se chargera de sécuriser la zone piétonne et la circulation dans le quartier.

Le coût total du projet se monte à 102'000.- CHF HT après négociation auprès de différentes entreprises. Il est bien de savoir que la TVA est récupérable et que l'ECA participe à hauteur espérée d'environ 12'000.- CHF ce qui entraîne une diminution du coût total de départ de l'investissement.

Les travaux n'ont pas été planifié pour le moment mais seront effectués encore cette année.

Financement

La commune possède un compte spécial « Financement spéciaux et fonds de réserve, eau » pour supporter ces charges. La dépense sera réglé par la trésorerie courante. Ce crédit ne figure pas au plan des investissements présenté dans la dernière analyse et planification financière.

Conclusion

La commission à l'unanimité invite le conseil communal de Chavornay.

- Vu le préavis de la Municipalité n° 05-2/19,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de remplacement de la conduite d'eau à la route d'Orbe, et d'accorder à ce titre un crédit de 102'000.00 CHF HT.
- La dépense sera réglée par la trésorerie courante et fera l'objet d'un prélèvement sur le compte de bilan 9280.4 « Financements spéciaux et fonds de réserve, eau ».

La commission :

Yves Leuenberger :

Nicolas Pittet :

Pierre-Luc Carnal :

Maniks Krasniqi, rapporteur :